

Présent.e.s :

Mme Caroline ANDOUM ; M. Jean-Luc BOUSSARD ; M. Vincent COQUELIN ; Mme Raphaëlle DI-PALMA ; Mme Corinne KNAFF ; M. Marc SHELLY ; M. Willy ROZENBAUM ; M. Christophe SEGOUIN ; M. Papy TSHIALA KATUMBAY.

Excusé.e.s : M. Nicolas DERCHE

Invité.e.s :

Mme Sylvie TASSI (Représentante TEC) ; M. Ladislav KARSENTY (Direction des finances GH Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal) ; Mme Cécile COLLADANT (Coordinatrice administrative).

Secrétaire de séance : Horkiha RAJI

Ordre du jour :

1. Etat des dépenses du Corevih
2. Projet CeGGID
3. Point sur l'équipe
4. Préparation de la séance Plénière du 13 décembre 2018
5. Fixation des dates de Bureau pour 2019
6. Point divers :
 - o Le service sanitaire des étudiants en santé
 - o Retour sur l'enquête de la Cour des comptes
 - o Etat des dépenses au 15-11-18

Documents remis sur table :

1. Une information sur le service sanitaire en santé
 2. Le questionnaire d'enquête de la Cour des Comptes Corevih Est
-

1. Etat des dépenses du Corevih Est au 15 novembre 2018

La coordinatrice administrative présente le tableau des dépenses, elle détaille la partie frais généraux et formation. Un rappel est fait sur le poids important des dépenses liées au poste du Technicien d'Etudes Cliniques (TEC) de Gonesse, en arrêt maladie de longue durée dont le site a été transféré sur un autre Corevih, le salaire de cet agent est jusqu'à ce jour imputé au Corevih Est, il est de plus impossible de recruter.

Cette situation va se prolonger sur l'année 2019. En effet, lorsque le terme des 3 ans du congé longue maladie sera passé (février 2019), il doit être statué sur l'aptitude à reprendre le poste (médecin agréé et avis de la commission médicale).

Plusieurs cas de figure peuvent se produire :

- L'agent est déclaré apte pour le poste et est réintégré, éventuellement avec des aménagements de poste
- L'agent est déclaré inapte pour le poste. Il peut alors être :
 - o soit mis en disponibilité d'office,
 - o soit reclassé dans un autre emploi,
 - o soit reconnu définitivement inapte à l'exercice de tout emploi et admis à la retraite pour invalidité (après avis de la commission de réforme).

2. Le projet CeGIDD

Le Président du Bureau aborde la thématique des Cegidds, il rappelle la réunion du Comité technique régional des Cegidds du 8 octobre dernier à laquelle il a participé. L'objectif de cette rencontre était le renouvellement des habilitations Cegidds. Les principaux indicateurs mis en avant par l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant l'évaluation de l'activité étant le nombre de consultations réalisées et nombre de demi-journées d'ouverture le quantitatif semble ici plus important que le qualitatif ce qui est regrettable, les actions innovantes des Cegidds en direction des populations spécifiques pour les maintenir dans le soin ne sont pas assez valorisées.

Le Président rappelle que la mise en place des Cegidds découle de la fusion des CDAG et des CIDDIST, que cette nouvelle structure bénéficie du Fonds d'Intervention Régional (FIR) qui finance les actions et les expérimentations validées par l'ARS. Les membres du Bureau échangent autour du projet Cegidd CoreVIH IDF Est et rappellent que les Cegidds ont plusieurs objectifs :

- Celui d'accroître l'accessibilité, la qualité de l'offre de prévention, de dépistage notamment des personnes les plus vulnérables et éloignés du soin, et de les maintenir dans le soin.

- Des missions d'orientation vers des structures adaptées sont réalisées, ce qui suppose que le Cegidd est inscrit dans un fonctionnement de partenariat avec des structures (hospitalières, centres de santé, associations...), une des innovations est la reconnaissance dans ses missions facultatives de la réalisation d'activités hors les murs par le personnel de cette structure.

- Le Président du Bureau explique que les Cegidds sont un appui aux autres acteurs en santé dans le dispositif de l'offre de dépistage, y compris à l'hôpital. L'idée étant d'appuyer des projets avec d'autres acteurs en santé et de les utiliser.

- Comparé aux CDAG/CIDDIST les membres soulignent que le Cegidd accomplit de nouvelles missions avec la prévention d'autres risques tout cela dans une approche globale de santé sexuelle. Tous s'accordent sur le fait de sortir de la logique du nombre de consultations effectuées par les Cegidds retenue par l'ARS en tenant compte des spécificités de prise en charge. Se pose donc la question de la manière de présenter les données qualitatives des Cegidds ? Comment valoriser la qualité de la prise en charge Cegidd au sein du territoire ? Il est proposé de réfléchir à un projet valorisant l'efficacité des actions des CeGIDDs.

- Les membres se questionnent également sur la « nouvelle APHP », qui prévoit de nouveaux regroupements hospitaliers. M. Karsenty (Directeur des finances du GH) explique que dans le cadre de ces nouveaux ensembles regroupant ainsi plusieurs actuels GH de l'APHP, le Groupe Hospitalier Saint-Louis/Lariboisière/Fernand-Widal verra la mise en place du supra-GH fin 2019, sans autre information pour l'instant.

3. Point sur l'équipe

Départ de la Chargée de mission du CoreVIH Est au 1^{er} décembre 2018.

Quatre candidatures retenues et les entretiens sont en cours.

Le Bureau donne quitus au Président et à la coordinatrice administrative pour mener le recrutement.

4. Préparation de la séance Plénière du 13 décembre 2018

Les thèmes proposés pour l'Assemblée générale les suivants :

1. Présentation par Virginie Supervie de l'INSERM sur la cartographie de l'épidémie cachée en Île-de-France ;
2. Retour sur les données de Santé Publique France : épidémiologie de l'infection à VIH en France en 2017 ;
3. Présentation les thèmes portés par l'Inter-CoreVIH francilien (sous réserve d'avoir l'information à cette date) ;
4. Présentation des résultats de l'enquête inter-associative sur l'identification des Profils complexes ;
5. Point rapide sur l'activité du CoreVIH, notamment les commissions ;
6. Présentation de la réflexion menée autour des Cegidds ;
7. Retour sur la PrEP : Bilan des initiations PrEP en IDF, retour d'expérience des services, des Cegidds et des associations

5. Dates des prochains Bureaux et séance Plénière pour 2019

Bureaux	Plénière
24.01.2019 – 9h30-12h30	
21.02.2019 – 9h30-12h30	
21.03.2019 – 9h30-12h30	
18.04.2019 – 14h30-16h30	18.04.2019 – 17h-19h
23.05.2019 – 9h30 - 12h30	
13.06.2019 – 9h30 -12h30	
11.07.2019 – 9h30-12h30	

6. Points divers

- Les membres du Bureau échangent autour du document du Service sanitaire des étudiants en santé. Pour rappel, ce service vise à permettre la formation théorique, mais surtout pratique à la promotion de la santé des étudiants en santé. Les membres retiennent que le dispositif est en effet porteur d'enjeux majeurs à la fois pour la structure d'accueil et pour les étudiants, mais avant de s'engager il faut bien comprendre qu'il impose un effort particulier d'organisation et de structuration de l'activité des services.
- Retour sur l'enquête de la Cour des comptes (questionnaire du CoreVIH Est sur la Prévention et la prise en charge du VIH), le Corevih Est a été auditionné puis, à la demande du la Cour des comptes, a complété par une contribution écrite sur son appréciation de la prise en charge du VIH sur son territoire et son organisation.
- Suivi du CeGIDD de Meaux : celui-ci est fermé depuis le départ du Médecin de la structure, 1/3 de la file active est dirigée sur Jossigny. Le recrutement d'un médecin est prévu début 2019. Les membres se questionnent sur les perdus de vue depuis la fermeture, sur les fonds attribués au CeGIDD de Meaux et sur leur attribution.